



Vignerons en Développement Durable Un label en évolution permanente

Créé en 2007, le label approche bientôt de sa première décennie.

A l'origine, 7 caves se sont réunies pour la création de ce label afin de valoriser le travail élaboré en développement durable autour d'un cahier des charges.

C'est désormais 18 caves, plus de 1000 vignerons et 18255 hectares de surfaces viticoles qui sont conduites sous cette charte.



En 2016, le label souhaite trouver un accord de partenariat avec la démarche 3D-AFNOR, mais aussi intégrer les principes de management NFV01-007 – Agri Confiance (R) au sein du référentiel VDD, afin de proposer une labellisation unique au secteur vitivinicole.

Le label, qui ne cache pas ses ambitions européennes à plus long terme, met en place les jalons pour cette ascension.

Un label en perpétuelle évolution

Dès sa conception, Vignerons en Développement Durable s'est doté de Commissions Techniques où les différents responsables des vignobles peuvent échanger sur les bonnes pratiques.

Les changements climatiques mais également l'évolution des enjeux vitivinicoles sont pris en compte afin d'étendre les éléments de référence intervenant au cahier des charges et ce de façon permanente et constante depuis 2007.

En 2016, des éléments seront approfondis. En effet, les exploitations auront à cœur de prendre plus en compte la durabilité économique au travers de points comme l'équité, le partage de la valeur ajoutée mais aussi le stockage et la gestion des flux.

Côté environnement, l'eau, à la fois dans la gestion de la ressource mais aussi dans la préservation des sources, l'énergie, la pollution, la gestion des déchets, la gestion des sols jusqu'à l'intégration des problématiques liées à l'impact paysager, resteront également au centre des réflexions.

La communication sera, en outre, un élément important afin de rester au contact des consommateurs.

Un label en expansion avec de nouveaux arrivants

3 questions aux Vignerons De Tavel, en conversion sur le label

Avec Jérôme Barrelet, coopérateur, et Vanessa Riou, responsable qualité & vignoble

Quelles ont été les motivations du choix d'entrer dans la labellisation VDD pour les Vignerons de Tavel ?

V.R. : Nous sommes engagés depuis 2009 dans une démarche ciblée sur le management de sécurité alimentaire qui nous a permis d'évoluer sur de nombreux aspects. Toutefois cette démarche est axée essentiellement sur



les notions de produits et aujourd'hui d'autres enjeux sont à prendre en compte dans les structures, tels que la préservation de l'environnement, l'efficacité économique et l'équité sociale.

Nous souhaitons tenir compte en simultanément des objectifs liés au développement durable et au système qualité, afin de faire évoluer nos façons de travailler via des démarches participatives pour piloter les projets. Nous n'avons pas uniquement une vision d'entreprise, mais surtout de coopérative qui est déjà issue par définition d'une démarche participative à travers la réunion des vignerons. Le label VDD va nous permettre de progresser de façon continue à travers une démarche développement durable, « filière » dans laquelle l'ensemble des acteurs va pouvoir se retrouver et en être bénéficiaire.

Qu'attendez vous à terme de cette labellisation ?

V.R. : Développer un projet global d'entreprise qui permette un véritable dialogue avec les acteurs concernés. Ce label, pour avoir une portée significative, devra être également compris et connu par les clients et consommateurs afin qu'il aille réellement de la vigne au verre ».

Quel regard portent vos producteurs sur cette démarche en développement durable ?

J.B.: Pour les adhérents de notre Cave, se lancer dans une démarche de développement durable fut la conclusion d'une réflexion collective. C'est également le point d'aboutissement de pratiques agricoles mises en place et valorisées depuis de longues années (lutte raisonnée, sélections parcelles, limitation des intrants, saine gestion des flux en cave (eau, électricité...). Ces méthodes de travail ne datent pas de notre engagement dans VDD et s'inscrire officiellement dans cette démarche correspond à une double volonté : celle d'acter et

PRÉSENTS SUR VINISUD

CAVE DE DIE JAILLANCE
1154 hectares - 266 vignerons - Hall B2 Allée D Stand 49
CAVE DE TAIN L'HERMITAGE
1000 hectares - 300 vignerons - Hall A3 Allée B Stand 76
CAVE DE TAVEL
650 hectares – 65 vignerons – Hall A3 Allée B stand 51
CAVE SAINT MAURICE
1800 hectares - 200 vignerons - Hall A2 Allée B Stand 23
LES VIGNERONS DU MONT TAUCH
1400 hectares – 160 vignerons - Hall B2 stand E39
MOULIN DE LA ROQUE
310 hectares - 200 vignerons - Hall B1 Allée F Stand 22
SIEUR D'ARQUES
2000 hectares - 225 vignerons - Hall A2 Allée B Stand 42
VIGNERONS DE CARACTERE (Groupe Rhonéa)
800 hectares – 80 vignerons - Hall A3 Allée C stand 87
VIGNOBLES DOM BRIAL
2400 hectares - 380 vignerons - Hall A3 Allée D Stand 44
VMV - VIGNERONS DU MONT VENTOUX
1000 hectares - 100 vignerons - Hall A3 Allée A Stand 49

PRÉSENTS SUR PROWEIN

CAVE DE DIE JAILLANCE
1154 hectares - 266 vignerons - Hall 11 stand H 60
CAVE DE LUGNY
1435 hectares - 400 vignerons – Hall 11 stand J 162
CAVE DE TAIN L'HERMITAGE
1000 hectares - 300 vignerons - Hall 11 stand J 109
CAVE DE TAVEL
650 hectares – 65 vignerons - Hall A3 Allée B stand 51
CAVE SAINT MAURICE
1800 hectares - 200 vignerons - Hall 11 stand L 80
CAVES BAILLY LAPIERRE
430 vignerons – Hall 12 stand A10
SIEUR D'ARQUES
2000 hectares - 225 vignerons
VIGNERONS DE BUXY
120 vignerons – Hall 12 stand A 10
VIGNERONS DE CARACTERE (Groupe Rhonéa)
800 hectares – 80 vignerons - Hall 11 stand F 49
VIGNOBLES DOM BRIAL
2400 hectares - 380 vignerons
VMV - VIGNERONS DU MONT VENTOUX
1000 hectares - 100 vignerons - Hall 11 stand J 135



d'officialiser nos pratiques dans une démarche de "certification officielle" et celle d'aller plus loin dans le respect de la nature et dans la préservation de notre environnement proche (sols, terroirs, rivière, flore et faune).

Enfin, dernier point, s'inscrire dans cette démarche à la fois citoyenne et collective nous permettra - nous l'espérons - d'enrichir notre réflexion, de développer d'autres projets "durables" ; nous attendons beaucoup des échanges à venir et de nos discussions avec les autres caves engagées dans la démarche.

Un an après la labellisation, quelle vision sur ce jeune label

3 questions à la Cave de Lugny, certifiée en 2015

Avec Edouard Cassanet, son directeur

Un an après votre certification, quel regard portez-vous sur le label ?

Le label a permis, au sein de la Cave, de créer plus de liens entre les vignerons et les salariés ; notre structure est importante et une certaine distance existait entre ces deux univers. Aujourd'hui il y a beaucoup plus d'échanges entre tout le monde. Le label est également l'occasion d'aborder les sujets de l'entreprise dans un cadre autre, avec des angles de vue différents, comme par exemple aborder nos investissements dans un objectif de réductions de nos consommations d'énergie.

Enfin le cadre du label offre une prise de conscience des sujets d'actualités, et un cadre d'échange lors de nos Comités de Pilotage ; il est rassurant pour nos salariés et vignerons que ces préoccupations soient prises en compte dans l'entreprise et que l'on puisse librement en débattre.

Comment ressentez-vous l'accueil client, tant professionnels que particuliers, sur cette certification ?

Pour notre clientèle particulière, le retour est excellent lorsque nous avons l'opportunité d'expliquer l'ensemble de la démarche ; les clients sont surpris, agréablement, de découvrir autant d'implications et de travail à l'intérieur d'une bouteille d'un vin ! L'adhésion est spontanée et c'est très gratifiant. Quant aux professionnels, le label n'est pas un critère primordial ni spécialement différenciant de prime abord, mais c'est une preuve de sérieux qui démontre notre intérêt pour les sujets de société, et ça c'est un critère rassurant pour le consommateur, donc rassurant pour l'acheteur.

Comment vos producteurs ressentent-ils ce label ?

Notre labellisation étant récente, les producteurs sont pour le moment dans l'après-coup des diagnostics et de l'analyse de leurs exploitations ; ils sont conscients qu'il faut aujourd'hui aller de l'avant, et assumer nos pratiques dans le vignoble tout en cherchant à les améliorer ; il est également important que l'entreprise formalise un projet transversal qui nous permette à tous, d'apprécier le résultat de tout ce travail et d'en voir le bénéfice au quotidien. Nous sommes actuellement en pleine réflexion sur la mise en œuvre d'un projet sur la biodiversité.

Association Vignerons en Développement Durable

La Jasse de Maurin - 34970 Lattes
www.v-dd.com

Contact Presse

Louise Massaux - 06 45 79 24 91
louise.massaux@vinorealys.com